

Image not found or type unknown



Demamde de remboursement suite a non réception dans les délais

Par **coco0209**, le **28/12/2009** à **16:39**

Bonjour,

J'ai acheté un appareil photo numérique sur Pixmania pour les fetes de noel. et nous sommes le 28 décembre 2009 et je ne l'ai toujours pas reçu. Il s'était engagé à que je l'ai avant le 23 décembre 2009. Sachant que c'était un cadeau de noel et donc j'ai du acheté un autre cadeau. je vulais savoir si je peus de mander le remboursement total de cet apperil photo. et si oui quels articles de loi mettre en avant?

Merci